

Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

La Communauté d'Universités et d'Etablissements Lille Nord de France créée en janvier 2015, a pour objectif essentiel l'accroissement du potentiel scientifique en région avec pour corollaires, une meilleure visibilité et une plus grande attractivité internationales.

Cet accroissement passe par la mise en œuvre de dispositifs de mutualisation pour des projets en réponse aux appels d'offres notamment européens.

Diverses de ses composantes ont une implication dans l'international :

- Le **Collège Doctoral** : avec 50% d'internationaux, il fait la promotion des bourses de mobilité à l'internationale, renforce la formation, mutualise des actions autour des 6 écoles doctorales thématiques en Région et de l'insertion professionnelle,
- **L'International Academy** : propose à un public d'étudiants internationaux en juillet-août, une préparation linguistique, méthodologique et (inter)culturelle à l'entrée dans les universités et grandes écoles.
- Le projet **Université Métropolitaine** offre une formation « Honours College », dans l'Eurorégion
- **Le Centre d'Examens FLE** propose la certification des compétences en FLE par le biais d'examens et tests officiels (Delf,Dalf, TCF)
- **La Maison de l'Entrepreneuriat**, à vocation eurorégionale, rassemble l'enseignement supérieur, les partenaires institutionnels et le monde économique ; elle diffuse la culture entrepreneuriale dans l'ES, développe et mutualise la formation, et oriente les étudiants voulant entreprendre.
- La **COMUE LNF** dispose d'un service coordination Relations Internationales, un service culture artistique et scientifique orienté en direction du public étudiant étranger, et d'une cellule recherche travaillant sur des projets multidisciplinaires internationaux.

- **L'ESPE** : Avant la création de la COMUE, l'ESPE avait une structuration en relations internationales qui traitait des demandes plutôt ponctuelles de mobilités tant pour les étudiants que pour les enseignants-chercheurs. Depuis une stratégie internationale a pu être élaborée avec les comités de direction, avec des commissions relations internationales entre les services RI des membres de la COMUE sur le plan régional, puis au niveau national avec les responsables RI des ESPE de France. Plus généralement il existe les rencontres du réseau de l'ESPE au niveau régional, national et international.

a) La formation à l'ESPE étant spécifique la cohérence impose des partenaires partageant les mêmes projets éducatifs et ambitions. Les rencontres internationales telles que les salons, les séminaires, et les accords existants des autres membres de la COMUE... sont des opportunités pour entamer des relations à consolider par des visites respectives. Les lieux des stages des étudiants sont utilisés pour sceller des partenariats de façon officielle. Il en est de même pour la mobilité des enseignants-chercheurs.

b) Les zones géographiques avec lesquelles un partenariat est en cours ou envisagé :

En Europe :

L'ESPE souhaite profiter de sa situation pour développer prioritairement les relations transfrontalières et de l'Eurorégion (Belgique, Pays-Bas, Royaume Uni, Luxembourg).

Les partenariats européens sont privilégiés, avec la participation de l'ESPE au réseau NETT (Network for the Education and Training of Teachers) du cadre SOCRATES/ERASMUS.

En Italie, un accord-cadre a été signé avec l'Alliance Française de Foligno, qui a permis la mise en stage d'étudiants dans le primaire.

Hors Europe :

Pays liés à la francophonie : Arménie. Un accord-cadre sera signé avec l'Université Kh. Abovian de Yerevan (stages étudiants en échange réalisés en 2015), Afrique du Nord

Amérique Latine : Le Chili avec la signature d'un accord-cadre en cours, puis le Mexique, le Pérou et l'Argentine. Un accord cadre existe entre la COMUE et les EES du Minas Gerais, Brésil.

Amérique du Nord : Canada. Un accord-cadre est en cours avec l'Université de l'Île-du-Prince-Edward (échange d'étudiants en stage réalisé en 2015)

Des partenariats avec l'Afrique et l'Asie sont aussi considérés dans le cadre de solidarité internationale.

c)

Tous les étudiants sont incités à la mobilité, surtout en stage, dans tous les mentions et parcours du Master MEEF. La connaissance d'autres systèmes d'enseignement, des bonnes pratiques et la maîtrise des langues vivantes, sont des facteurs d'efficacité professionnelle des futurs enseignants et du personnel d'encadrement dans l'enseignement. Les mobilités d'études peuvent être proposées, surtout aux étudiants redoublants.

Les enseignants de l'ESPE seront une cible, pour favoriser l'intégration de contenus à dimension internationale/interculturelle dans les modules de formation ainsi que le développement de parcours conjoints et de projets de collaboration.. Ceci aidera aussi à la préparation des étudiants en mobilité.

Enfin, les administratifs, acteurs de la réussite des mobilités étudiantes et enseignantes, pourront réaliser des mobilités à but formatif.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

L'ESPE est en train de développer les outils Europass auprès de ses étudiants. Dès cette année un supplément au diplôme sera transmis. Les étudiants sont encouragés à utiliser le CV et le passeport des langues europass. De plus, l'europass mobilité devrait être mis en place dès la rentrée prochaine.

Pour favoriser l'internationalisation des contenus de formation, notamment dans le cadre de l'euro région, plusieurs types de coopération sont prévus avec des universités ou hautes écoles partenaires. Des échanges à distance entre étudiants de plusieurs établissements partenaires, intégrés à des modules de formation, sont en préparation. De même, de courtes visites (de quelques jours) d'études de groupes d'étudiants et de professeurs des établissements partenaires ont déjà eu lieu et seront développées ; elles peuvent être l'aboutissement ou une étape importante du travail commencé à distance et permettent aussi aux délégations d'observer les pratiques des pays partenaires en fonction de thématiques de travail (TICE, intégration des élèves à besoin particulier etc.). En outre, le groupe de travail de l'Eurométropole auquel appartient l'ESPE prévoit la participation croisées ou l'organisation commune de journées d'études. Des parcours conjoints sont également envisagés.

Par ailleurs le projet existant d'assistantant/lectorat en langues sera renforcé.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères)

1) L'objectif de l'ESPE est de favoriser la mobilité des étudiants afin de susciter chez eux une ouverture à l'international et de favoriser leur insertion professionnelle. Pour contrer le chômage il faut être mobile et cette mobilité à l'étranger accroît les possibilités d'embauche tout en apportant des compétences vitales : (autonomie, compétences linguistiques et interculturelles, ouverture d'esprit...)

Pour les enseignants chercheurs, l'ESPE a aussi la volonté de faciliter les politiques d'échange dans le cadre d'une collaboration internationale.

2) L'ESPE innove sans cesse en créant de nouvelles formations par définition professionnalisées : Création du Master *Métiers* de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) « Coopération Internationale et Enseignement scolaire », et Master MEEF Pratiques et Ingénierie de Formation spécialité « Pilotage des Organisations Scolaires et Éducatives en France et à l'International ». Ces deux Masters à ouverture internationale répondent aux attentes actuelles et complètent l'offre de formation.

3) En tant que citoyens européens il est important que les étudiants puissent expérimenter une expérience dans un pays étranger dans le but de découvrir d'autres façons de travailler et d'acquérir de nouvelles compétences. La coopération transnationale s'avère donc primordiale afin de proposer aux étudiants un panel de possibilités ; tout établissement se doit de pouvoir proposer aux étudiants une mobilité d'études ou de stages pour ne pas leur porter préjudice et d'enrichir leur formation professionnelle tout en appliquant les meilleures pratiques. De même, l'élaboration de projets de recherche collaboratifs dans un cadre international dans le champ de l'éducation est un élément important du projet de l'ESPE-LNF qui sera dynamisé.

4) La COMUE propose un cadre de travail et une interaction étroite entre l'offre de formation, des liens entre établissements d'enseignement supérieur, la recherche et le milieu des entreprises avec l'idée de se valoriser avec des actions démontrant une qualité internationale.

Il est dans les missions de l'ESPE de former une jeunesse, et des enseignants du futur, à même de saisir les enjeux du monde contemporain et d'envisager, des formations à la fois citoyennes et en comportant un esprit d'entreprendre.

Ces enjeux peuvent être couverts par des projets de recherche au sein d'une collaboration internationale, en lien avec les entreprises.

5) La dimension international intègre la vie de la COMUE en fédérant l'ensemble des composantes soulignant la qualité et la lisibilité de l'enseignement et de la recherche dans l'EEES.

La COMUE facilitera les mobilités en engageant des ressources humaines et des moyens financiers qui compléteront les apports offerts par la charte ERASMUS+. Une étroite collaboration existe avec la Région Nord pas de Calais pour la promotion de la mobilité internationale.